

Accords bilatéraux et diversité culturelle

Bulletin d'information, vol.3, no 02, 17 mars 2008

CONTENUS

Des quotas-écran pour sauver l'industrie cinématographique canadienne ?	1
La Suisse rejoint les défenseurs de la diversité culturelle	
Mondialogo: un partenariat privé-public global en faveur du dialogue interculturel	
Actualités	
Fête du livre et de l'édition à Casablanca	
Manifestations pour la défense de la culture en France	1
2008 proclamée Année internationale des langues par l'ONU	

[Notre analyse] L'adoption de la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle en 2005, les multiples mobilisations qui émergent au sein des milieux artistiques à travers le monde ainsi que la création de multiples coalitions pour la défense de la diversité culturelle ont permis de mieux éclairer et diffuser la dynamique qui articule culture et commerce. Les effets de la libéralisation de ce secteur sur le volume et la qualité des productions culturelles nationales sont de plus en plus analysés, documentés, partagés. Par ailleurs, les différentes politiques culturelles mises en œuvre par certains pays, comme les quotas-écrans, sont tout aussi étudiées et analysées. Dans un tel contexte, la question de la défense des industries culturelles nationales, au nom de la préservation de la diversité culturelle mondiale, est devenu un enjeu politique. Cela pousse des États à prendre position par rapport à la convention de l'UNESCO, mais incite aussi des entreprises à invoquer leur responsabilité sociale à promouvoir la diversité culturelle.

Des quotas-écran pour sauver l'industrie cinématographique canadienne ?

«Nous ne pourrons pas battre les Américains aux ventes aux guichets, alors pourquoi ne pas mettre ensemble les différentes agences et les associations pour créer une association publique-privée et avoir un réseau de salles de projection qui soit dévoué aux films canadiens ? » affirme le réalisateur canadien Carl Bessai, qui représente aussi la Coalition des citoyens pour la protection des films canadiens. Ce serait une solution envisageable afin de garantir aux films canadiens une présence plus significative sur ses propres écrans nationaux.

Car la situation de l'industrie cinématographique canadienne est alarmante. Les statistiques parlent d'euxmêmes. Selon un récent rapport sur l'état de l'industrie nationale du cinéma, publié par l'Association canadienne des producteurs de film et de télévision le 22 février, les films canadiens accusent, en 2007, une perte de 20% sur les recettes aux guichets par rapport à l'année précédente. Ils atteignent ainsi leur niveau le plus bas depuis 2002. Même si plus de films canadiens ont été à l'affiche en 2007 (112 films) qu'en 2006 (99 films), ils n'ont généré que 28 millions de dollars de droits d'entrée. Le montant des recettes aux quichets était de 35 millions en 2006, et 46 millions en 2005. Au total, les films canadiens ne réalisent que 3,2% des ventes d'entrée dans les salles de cinéma du pays. Le reste est essentiellement accaparé par Hollywood (88,9%). Alors que 295 films américains étaient à l'affiche des cinémas canadiens en 2006 (pour des recettes de 734 millions), ce nombre à grimpé à 312 en 2007 (763 millions).

«La libre entreprise n'est pas si libre que cela en ce moment. Nous avons un énorme monopole américain qui domine les studios de production ainsi que les lieux de réunion et d'exposition. De plus, nous avons un système où les distributeurs et les exposants canadiens profitent tout à fait gentiment de ce monopole. Nous avons un système qui travaille vraiment bien pour beaucoup d'entreprises au Canada, les compagnies qui prospèrent à cause de la domination des films américains», surenchérit Bessai.

Anita Adams, qui dirige First Weekend Club, une organisation à but non-lucratif visant à promouvoir les films canadiens dès leur première sortie en salle, analyse les motivations des distributeurs et des exposants canadiens. «Cela fait du sens pour eux, en terme de profits, d'opter pour les superproductions américaines. Et, de toute façon, les distributeurs canadiens n'ont pas la capacité de négocier de meilleurs plages horaires pour les films canadiens.» Par ailleurs, les budgets sont aussi considérablement différents. «Un simple budget de marketing pour un film américain est souvent bien supérieur à un budget de production pour un film canadien. Vous ne pouvez même pas comparer les deux. Vous parlez de 100,000 \$ pour un budget de production canadienne versus 5 millions pour un budget de marketing américain... Comment voulez-vous être compétitif dans ces conditions?».



Accords bilatéraux et diversité culturelle

CEIM Bulletin d'information, vol.3, no 02, 17 mars 2008

Une solution possible serait donc la mise en place de quotas-écran, comme cela se fait déjà dans différents pays (Brésil, France, Hongrie, Italie, Pakistan, Royaume Uni) qui ont adoptés ce type de mesures afin d'assurer à leur production cinématographique domestique une présence minimale dans leurs propres salles de projection. Mais la souveraineté culturelle est souvent incompatible avec les accords commerciaux. Le gouvernement américain a exercé de fréquentes pressions sur différents pays pour qu'ils réduisent, voire abolissent, ce système de quotas.

Les mesures de quotas-écran de la Corée du Sud, en place depuis 1966, sous souvent cités comme un modèle de réussite. Alors que la production cinématographique coréenne ne représentait que 16% du marché domestique en 1991, elle a ensuite connu une poussée vertigineuse pour atteindre 62% de part de marché en 2004, pour finalement se stabiliser autour de 50% les années suivantes. C'est d'ailleurs cette vitalité qui explique la forte popularité du cinéma coréen en Asie cette dernière décennie (la vague coréenne). Cependant, les pressions américaines préalables à la signature d'un accord bilatéral de libre échange avec ce pays a conduit à couper de moitié la durée de ces guotas écrans.

Inversement, l'exemple mexicain constitue lui aussi un cas d'école. En effet, après avoir signé l'Accord de libre échange nord américain (ALENA) en 1994, le gouvernement mexicain a dû réduire ses quotas-écran de 30% à 10%. L'industrie mexicaine du cinéma, qui produisait en moyenne 100 films par an au cours des années 1980, est entrée en crise suite à cette réduction, ne produisant désormais, bon an mal an, qu'environ 30 films par année.

Lindsay Nahmiache, le porte-parole de Festival Cinemas (qui détient les chaînes de cinémas Ridge, Park et Fifth Avenue), croit que les quotas sont une mauvaise idée. «Je peux le comprendre dans le cas de la radio et de la télévision car ce sont des ondes publiques, mais pour les salles de cinéma, c'est une décision privée lorsque les gens choissisent de dépenser leur argent pour voir tel ou tel film». Par ailleurs. il souligne que la Corée dispose d'une culture forte et enracinée (sans parler de sa propre langue) alors que la culture canadienne est équivoque. «Je pense que l'on pénètre une zone grise lorsque l'on tente de définir ce qui est canadien et ce qui est américain». En fin de compte, la survie ou la disparition du cinéma canadien et de la culture qu'il véhicule semble liées à la manière dont les Canadiens vont choisir... avec leurs tickets d'entrée dans leurs salles favorites.

Source: Craig Takeuchi, «Canadian films seek more screen time», Georgia Straight (Vancouver-Canada), 13 mars 2008. (www.straight.com)

La Suisse rejoint les défenseurs de la diversité culturelle

Le Conseil des États Suisse a approuvé sans grande opposition, le 4 mars, l'adhésion de la Suisse à deux conventions d'importance de l'UNESCO : celle sur le patrimoine culturel immatériel et celle sur la diversité culturelle. La Suisse rejoindra ainsi bientôt les 80 pays qui ont déjà ratifié ces textes.

La Convention sur le patrimoine immatériel vise à protéger les traditions, pratiques culturelles, arts du

Quelques dates...

- Dès 1995, des négociations sur un accord multilatéral sur l'investissement (AMI), sont vues par les artistes comme des menaces sur les subventions publiques. L'exception culturelle est formulée par la France, elle fera long
- En 2000. l'UNESCO lance la notion de diversité culturelle, jugée plus active, ou moins agressive.
- En 2001, la Suisse préside un réseau international qui pose les bases d'une convention.
- Dès 2003. l'UNESCO décide l'élaboration du texte, qui est voté en 2005.

spectacle et autres savoir-faire artisanaux. Une liste mondiale sera établie, sur le modèle de l'inventaire du patrimoine mondial. Plus sensible, la Convention sur la diversité culturelle a été adoptée en octobre 2005 malgré l'opposition des États-Unis. Face à d'éventuelles procédures à l'OMC, elle légitime la politique culturelle des nations, qu'il s'agisse de subventions ou de quotas à l'importation d'œuvres artistiques - de films, par exemple. Elle consacre la «nature spécifique des activités, biens et services culturels» et institue, entre autres instances, un fonds international pour la diversité culturelle.

Avec la France d'abord, puis le Canada, la Suisse a joué un rôle important dans la préparation du texte sur la diversité culturelle. Notamment parce qu'elle a proposé un compromis acceptable, sauf pour les Américains, sur les liens entre cette juridiction et celle de l'OMC. L'enthousiasme helvétique fut celui d'une époque, au tournant du siècle, durant laquelle l'Office fédéral de la culture bouillonnait de projets législatifs. Outre son implication à l'UNESCO, il ouvrait avec appétit le chantier de la Constitution votée en 1999, qui mentionne la culture pour la première fois de l'histoire de l'État fédéral.



Accords bilatéraux et diversité culturelle

CEIM Bulletin d'information, vol.3, no 02, 17 mars 2008

Étant donné qu'elle sanctuarise les aides publiques à la culture, la convention ne changera pas grandchose en Suisse. Mais certains milieux culturels peu soutenus jusqu'ici, comme l'édition, pourraient s'en prévaloir. Le Conseil fédéral, et les cantons dans la foulée, jouira d'un blindage international pour les aides à la culture. Le gouvernement pourra évoquer ce texte si des attaques visaient le service public audiovisuel.

Source: Le Temps, 5 mars 2008. (www.letemps.ch)

Mondialogo: un partenariat privé-public global en faveur du dialogue interculturel

Le dialogue interculturel et le dialogue entre les civilisations sont d'une importance vitale en tant que source d'échange ainsi que de renouveau pour l'inspiration et la créativité. Ce dialogue et cet engagement constructifs avec d'autres cultures aboutissent à une compréhension commune, au respect et à la tolérance et constituent une base importante pour une coexistence pacifique des peuples. Pour cultiver un tel dialogue interculturel auprès des jeunes, l'UNESCO et l'entreprise Daimler ont conjugué leurs efforts pour lancer Mondialogo, une nouvelle initiative à l'échelle mondiale augurant d'un nouveau type de partenariat public et privé dans le domaine de la diversité culturelle.

Mondialogo a pour objectif de contribuer à un dialogue entre cultures et civilisations, notamment en encourageant les jeunes du monde entier à faire l'expérience du dialogue interculturel, afin d'aider à mettre en pratique la Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Le dialogue interculturel est ainsi considéré comme le fondement de la compréhension mutuelle, du respect et surtout de la tolérance, bref du vivre ensemble. Dès lors, cette initiative entend promouvoir ce dialogue via trois piliers différents : 1. fournir des informations sur l'importance de la diversité culturelle ; 2. susciter l'inspiration, en particulier auprès des jeunes, pour favoriser l'échange interculturel; 3. contribuer à la paix mondiale via un échange entre cultures et civilisations.

Par conséquent, l'initiative Mondialogo consiste en trois piliers d'action, orientés vers la pratique : le

Mondialogo School Contest qui s'adresse à des élèves âgés de 14 à 18 ans ; le Mondialogo Engineering Award pour la future génération d'ingénieurs ; et un Internet Portal, destiné à compléter et à soutenir des projets tout en créant une communauté d'usagers. Sur ce portail Internet, se retrouve une plateforme d'information et de dialogue accessible au niveau international et qui se concentre sur le thème de l'échange culturel.

Mondialogo encourage le dialogue et la découverte de points de vue différents. C'est une responsabilité et une opportunité auxquelles nous devons faire face tous les jours. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication associées à une mobilité accrue rapprochent de plus en plus les hommes. Ce processus dynamique et permanent représente à la fois une opportunité et un défi pour tous. Cette initiative de partenariat est née d'objectifs communs et de partagées. Depuis fondation, convictions sa l'UNESCO, s'attache à promouvoir la culture, la diversité culturelle et le dialogue entre cultures et civilisations. Daimler emploie presque 365.000 personnes de diverses origines dans plus de 200 pays et voit dans la promotion du dialogue interculturel un élément essentiel de sa responsabilité sociale.

Source: www.mondialogo.org/

Mondialogo School Contest, vise à encourager les élèves du monde entier à former des groupes de projets qui seront supervisés par un professeur. Lors d'un échange avec des élèves d'une école partenaire d'un autre continent, ils réaliseront un projet sur le thème du dialogue interculturel. Les élèves sont invités à se pencher sur l'identité et le patrimoine culturels au sein de leur propre groupe, à explorer de nouvelles formes d'expression culturelle, et à initier un dialogue actif avec les élèves de leur école partenaire.

Le concours *Mondialogo Engineering Award* a pour objectif de promouvoir la coopération et le dialogue interculturel entre les institutions spécialisées en ingénierie des pays en voie de développement et des pays développés. Il soutient des projets d'ingénierie appliquée vers le développement d'infrastructures orientés technologiques dans les pays en voie de développement, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU, et notamment aux objectifs d'éradication de la pauvreté et de développement durable.

Le portail Internet www.mondialogo.org a été conçu pour encourager le dialogue interculturel. Il propose une plateforme de communication et d'information à toutes les personnes intéressées par l'échange interculturel (sous une forme similaire à Face book).

ACTUALITÉS

Fête du livre et de l'édition à Casablanca

La 14^{ème} édition du Salon International de l'Edition et du Livre (SIEL) s'est tenue du 8 au 17 février à Casablanca (Maroc), sous le Haut patronage du Roi Mohammed VI. Le SIEL dédié à la création intellectuelle, culturelle et artistique, connait une importance grandissante sur le plan national et international comme en témoigne la hausse croissante de son taux de fréquentation. 44 pays étaient représentés cette année à Casablanca et plus de 70 conférences et tables rondes furent organisées pour l'occasion. La France, qui présente plus de 2000 ouvrages et une centaine de maisons d'édition était l'invitée d'honneur de cette édition 2008 du SIEL.

Sources: Casafree.com, 11 février 2008. (www.casafree.com), Bladi.net, (www.bladi.net).

Manifestations pour la défense de la culture en France

«Diversité artistique et culturelle en danger!» Ce slogan a fait l'objet de plusieurs manifestations, le vendredi 29 février, à Paris et dans plusieurs villes de France, à l'occasion d'une journée de protestation nationale contre «le désengagement de l'État dans la culture». Au cœur des revendications des manifestants se trouve le budget 2008 jugé trop serré, menaçant «les associations artistiques et culturelles, compagnies, salles de spectacles, lieux d'accompagnement des pratiques amateurs... qui constituent le vivier de la création et de l'innovation», explique l'appel à la grève des organisations syndicales du monde de la Culture. De l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC), au Syndicat national des petites et moyennes Structures non lucratives de Musiques Actuelles (SMA), en passant par la Fédération Nationale de Lieux de Musiques Amplifiées/Actuelles (FEDUROK) ou encore la Fédération des Scènes de Jazz et de Musiques Improvisées (FSJ), une vingtaine de syndicats et fédérations du monde de la Culture ont appelé à la mobilisation.

Source: Le Journal du Dimanche, 29 février 2008. (www.lejdd.fr)

2008 proclamée Année internationale des langues par l'ONU

La journée internationale de la langue maternelle, traditionnellement célébrée le 21 février, s'est déroulée dans un contexte particulier cette année. En effet, cette célébration fut l'occasion de rappeler que l'Assemblée générale des Nations Unies avait décidé que 2008 serait l'Année internationale des langues. Dans son message, le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, a rappelé que la célébration d'une telle journée répond à la volonté de sensibiliser davantage aux traditions culturelles et linguistiques en se basant sur les valeurs telles que la compréhension, la tolérance et le dialogue. « Essentielles pour l'identité des groupes et des individus et pour la coexistence pacifique, les langues constituent un facteur stratégique pour la progression vers un développement durable et une articulation harmonieuse entre le global et le local. Loin de constituer un espace réservé à l'analyse des spécialistes, les langues sont au cœur de toute vie sociale, économique et culturelle. C'est ce que signifie le slogan lancé par l'Unesco pour l'année internationale des langues : Les langues, ça compte! », a indiqué M. Matsuura. Il a par ailleurs invité à la reconnaissance de l'importance de la diversité linguistique et du multilinguisme dans les systèmes éducatifs, administratifs et juridiques, dans les expressions culturelles ainsi que les médias, le cyberespace et les échanges commerciaux.

Source: LeSoleil (Sénégal), 26 février 2008. (www.lesoleil.sn)

Accords bilatéraux et diversité culturelle

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre Études internationales et Mondialisation pour l'Organisation internationale de la Francophonie.

Direction scientifique : Gilbert Gagné **Recherche et rédaction :** Raphaël Canet

Pour nous joindre: +1 (514) 987-3000 #3910 - http://www.ceim.ugam.ca - ceim@ugam.ca

LA FRANCOPHONIE

ORGANISATION

INTERNATIONALE DE

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans ce bulletin demeurent sous l'entière responsabilité du rédacteur ainsi que du Centre Études internationales et Mondialisation et n'engagent en rien ni ne reflètent ceux de l'Organisation internationale de la Francophonie.